



Commune de Belmont-Broye ///
conseil général

Réponses du Conseil communal

Mise en place d'une ressourcerie dans les déchetteries de la Commune			
Déposées par M. Thomas Clerc, La Gauche plurielle	Date de dépôt 08.03.2022	Réponses du Conseil communal 26.09.2022	Dicastère Service à la population Mme Lia Rosso

Monsieur le Conseiller général,

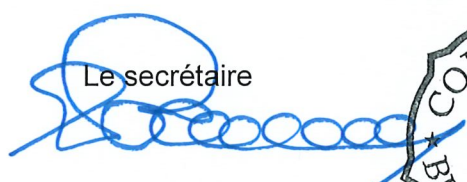
Le Conseil communal salue la proposition et souhaite vivement sa concrétisation en 2022-2023. C'est pourquoi, il adhère au concept proposé. Il est également favorable à ce qu'une ressourcerie dans chacune de nos déchetteries (Domdidier, Dompierre, Léchelles) puisse voir le jour à terme.

Après un premier examen de la faisabilité de ce projet, le Conseil communal a choisi la déchetterie de Léchelles pour la mise en place d'une première ressourcerie, qui fera office de test. Le choix de cette déchetterie s'est basé sur des critères logistiques et sécuritaires de ses utilisateurs.

La ressourcerie sera mise en place pour le 1^{er} octobre 2022.

Selon le succès rencontré par le projet et les conclusions de cette phase test, le Conseil communal fera une deuxième étude de faisabilité en 2023 pour implanter deux autres ressourceries dans les déchetteries de Dompierre et Domdidier.

Au nom du Conseil communal

Le secrétaire


Eric Ballaman



Le syndic


Albert Pauchard